Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20220630-CC220630-070300-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION DE GUEBWILLER
DE LA SÉANCE DU
30 juin 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le trente juin à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller s'est réuni dans la salle des séances du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Marcello ROTOLO, Président de la CCRG.

Nombre de Conseillers élus : 41
Nombre de Conseillers en fonction : 41
Nombre de Conseillers présents : 27
Quorum : 21

Présents :
Dominique ABADOMA – Daniel BRAUN – Josiane BRENDER-SYDA – Hélène CORNEC – Anne DEHESTRU – Patrice FLUCK – Hélène FRANÇOIS-AULLEN – Alain FURSTENBERGER – Jean-Luc GALLIATH – Guy HABECKER – Maud HART – Philippe HECKY – Marc JUNG – Maurice KECH – Francis KLEITZ – Marianne LOEWERT – Roland MARTIN – Angélique MULLER – Claude MULLER – Fleur OURY – Karine PAGLIARULO – Marcello ROTOLO – Sylviane ROTOLO – André SCHLEGEL – Marie-Josée STAENDER – André WELTY – François WURTZ –

Ont donné procuration :
Yves COQUELLE à Marianne LOEWERT – Annie DITTRICH à Fleur OURY – Christian FACCHIN à Hélène FRANÇOIS-AULLEN – Jean-Jacques FISCHER à Maurice KECH – Claudine GRAWEY à Daniel BRAUN – Daniel HINDELANG à Sylviane ROTOLO – Marie-Christine HUMMEL à André SCHLEGEL – Yann KELLER à Claude MULLER – Francis KOHLER à Philippe HECKY – Luc MARCK à Marcello ROTOLO – Aurélie OTTMANN à Dominique ABADOMA –

Absents non excusés :
Jean-Pierre PELTIER – Grégory STICH – César TOGNI –

Assistaient en outre à la séance :
Des agents de la CCRG
La presse locale

Secrétaires de séance :
Dominique ABADOMA, assisté par Éric GILBERT, Directeur Général des Services de la CCRG

Signé et publié sur le site Internet de la CCRG le 13 juillet 2022
Le Président de la CCRG, Marcello Rotolo
Le Secrétaire de séance, Dominique Abadoma

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20220630-CC220630-070300-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

Point 7. ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

7.3- Daweid – Acquisition de parcelles – Association Foncière d'Issenheim *(AS)*

Ce point est présenté par Monsieur le Vice-Président André Schlegel.

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 11 avril 2019.

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 11 février 2020.

Le Conseil de Communauté, réuni les 11 avril 2019 (*à huis clos*) et 11 février 2020, a acté la création d'une nouvelle Zone d'Activités Économiques (ZAE) au lieu-dit Daweid, sur le ban communal d'Issenheim.

Lors de ces réunions du Conseil Communautaire, il a été validé :

- l'acquisition des parcelles agricoles 5, 7, 8, 9, 10, 11, 31, 32, 33, 53, 54, 121 sises sur le ban d'Issenheim, section 25, d'une superficie de 27 ha, 51 a, 10 ca
- un conventionnement avec la SAFER Grand Est (vente des terrains au bénéfice de la CCRG et échanges de terrains agricoles liés à l'opération)
- le lancement de l'ensemble des études se rapportant à la réalisation de l'opération.

À ce jour, il reste des parcelles qui ne sont pas la propriété de la CCRG au lieu-dit Daweid.

Monsieur André Schlegel, Vice-Président en charge des affaires économiques, a entamé les négociations avec les propriétaires des parcelles restant à acquérir, notamment celle appartenant à l'Association Foncière d'Issenheim *(cf. plan en annexe 13)*.

Le Bureau de l'Association Foncière d'Issenheim, réuni le 26 janvier 2022, a émis un avis favorable pour la vente à la CCRG de la parcelle 4, d'une superficie de 11,85 ares, au prix de 800 € l'are, soit 9 480 €.

Il convient désormais de délibérer afin de pouvoir formaliser la vente auprès d'un office notarial aux conditions suivantes :

Dénomination	Localisation	Surface totale (en ares)	Action de la CCRG	Prix d'achat HT (en €)	TVA (en €)	Type d'acte
Communauté de Communes de la Région de Guebwiller Monsieur Marcello Rotolo Procède à l'achat auprès de : l'Association Foncière d'Issenheim Monsieur Jean-Manuel Bordmann	Ban communal de 68500 Issenheim, section 25, parcelle 4 - Nieder Daweid	11,85	Achat	9 480 €	Selon éventuel assujettissement du vendeur	Notarié

Les crédits pour l'acquisition de ce terrain sont inscrits au Budget Aire d'Activités du Florival, article 6015, fonction 906.

Le Bureau, réuni le 13 juin 2022, a émis un avis favorable.

Signé et publié sur le site Internet de la CCRG le 13 juillet 2022
Le Président de la CCRG, Marcello Rotolo
Le Secrétaire de séance, Dominique Abadoma

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20220630-CC220630-070300-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

Le prix d'achat de la parcelle étant en deçà du seuil de déclenchement d'un avis domanial, il est proposé au Conseil de Communauté d'autoriser :

- *l'acquisition de la parcelle susmentionnée aux conditions précitées*
- *Monsieur le Président à signer l'acte de vente avec l'Association Foncière d'Issenheim représentée par Monsieur Jean-Manuel Bordmann ou avec toute personne physique ou morale s'y substituant, ainsi que tout document relatif à cet achat.*

Ce point est adopté dont neuf procurations – *Yves Coquelle – Annie Dittrich – Jean-Jacques Fischer – Claudine Grawey – Daniel Hindelang – Marie-Christine Hummel – Yann Keller – Luc Marck – Aurélie Ottmann –*, moins quatre votes contre – *Hélène François-Aullen – Philippe Hecky –* dont deux procurations – *Christian Facchin – Francis Kohler –*.

Signé et publié sur le site Internet de la CCRG le 13 juillet 2022
Le Président de la CCRG, Marcello Rotolo
Le Secrétaire de séance, Dominique Abadoma

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20220630-CC220630-070300-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

Ban d'Issenheim, section 25, parcelle n° 4

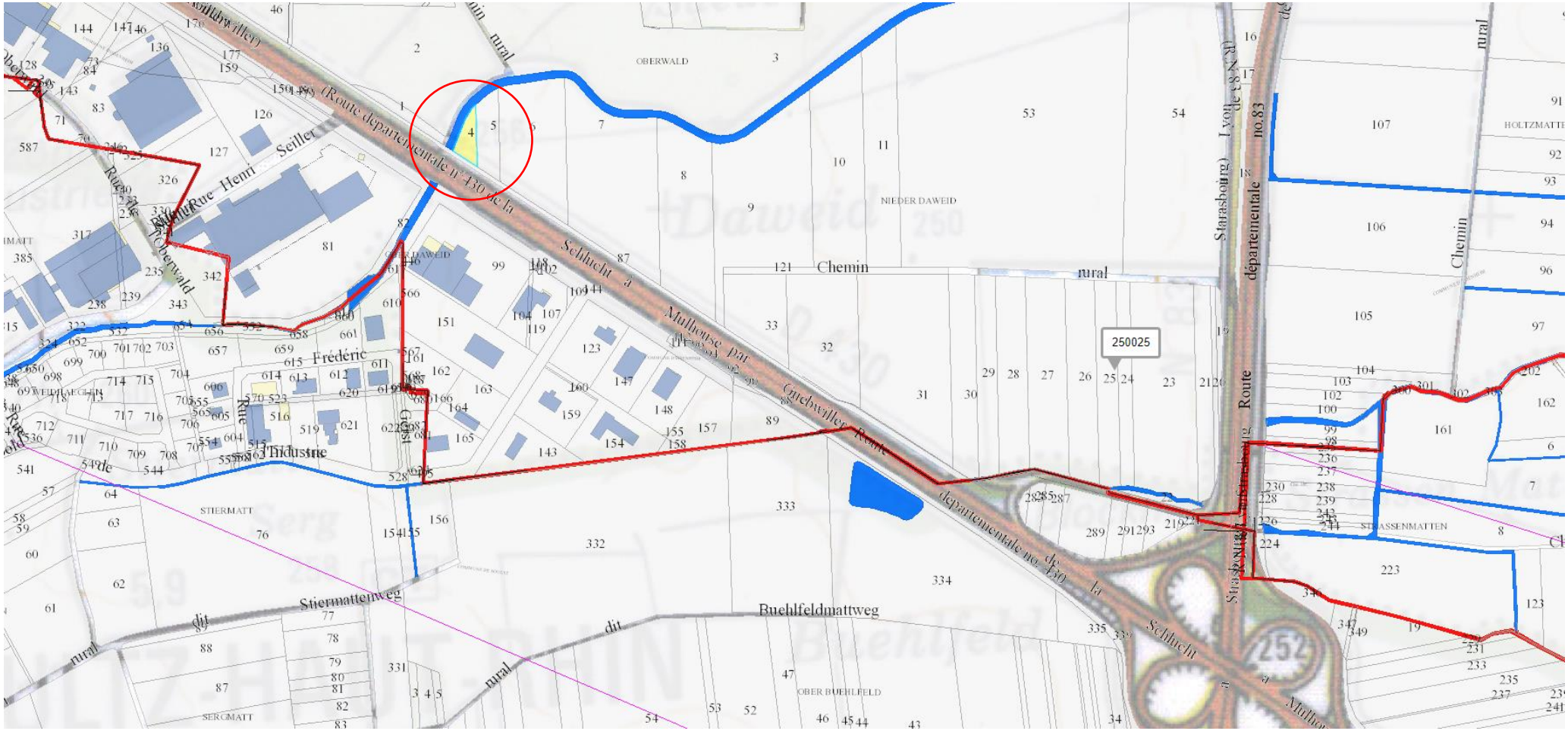

ANNEXE 13